

SM le Roi lance de grands projets à Settat, Casablanca et Rabat

Pour le Maroc de demain

Un agenda chargé pour SM le Roi Mohammed VI cette semaine. Ainsi, le Souverain a présidé respectivement à Settat, à Casablanca et à Rabat, au lancement de projets de grande envergure.

Dans une première étape, SM le Roi a donné, lundi 21 juillet 2003, le coup d'envoi des travaux de construction de l'autoroute Settat-Marrakech. D'une longueur de 163 km, cette autoroute est composée de 4 tronçons: l'autoroute de contournement de Settat (17 km), le tronçon Settat-Skhour Rhamna (61 km), Skhour Rhamna-Ben Guérir (31 km), et le tronçon Ben Guérir-Marrakech (54 km).

Le coût de construction de cette autoroute, dont la réalisation s'étalera sur 4 ans, s'élève à 3,785 milliards de dirhams. Ce montant sera financé par le Fonds d'Abou Dhabi, le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe, le Fonds arabe pour le Développement économique et social (FADES) et la Société nationale des Autoroutes du Maroc (ADM).

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la réalisation de 1500 km d'autoroutes à l'horizon 2010, permettra de lier le pôle économique-industriel de Casablanca-Settat à la zone sud du Maroc.

Le lendemain, mardi 22 juillet, le Souverain a présidé, au port



• SM le Roi Mohammed VI écoutant les explications de M. Zahoud.

militaire de Casablanca, la cérémonie de présentation de la frégate Hassan II. Construite par les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire (France), la frégate Hassan II devra permettre à la Marine Royale de localiser, de surveiller, ou de s'opposer à un perturbateur dans les eaux territoriales marocaines. Elle sera également utilisée dans la sauvegarde de l'environnement, la surveillance des pêches et l'entraînement des élèves du Centre et écoles de la Marine Royale.

Dotée d'équipements de quali-

té, avec notamment un hélicoptère embarqué, la frégate Hassan II dispose du potentiel de détection et d'armement intéressant.

Développement

Ainsi, elle dispose d'un radar de conduite, de tir WM 28, une conduite de tir optronique NA-JIR 2000, deux affûts pour missiles MM 38, un canon de 76 mm et deux canons de 20 mm. Mesurant 93,67 m de longueur et de 14 m de largeur, cette unité navale comporte deux lignes

d'arbres-4 moteurs diesel, ce qui lui permet une autonomie de 50 jours. Elle peut embarquer un équipage de 115 personnes (15 officiers, 52 officiers marins, 48 quartiers-maitres et matelots). Après avoir dévoilé la plaque commémorative de l'événement, le Souverain et les personnalités invitées ont assisté, à cette occasion, à une démonstration aérienne exécutée par des hélicoptères de la Marine Royale, suivie d'une parade de vedettes rapides utilisées dans la lutte contre les différents trafics illicites.

Le Mercredi 23 juillet à Rabat, Sa Majesté a procédé à la pose de la première pierre pour la construction de la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc.

Selon le ministre de la culture, Mohamed Achaâri, cette institution, qui aura pour mission la restructuration des bibliothèques au Maroc, constituera, grâce à son patrimoine documentaire, la plus importante référence de recherche et d'échange culturel. Et ne manquera pas, a-t-il ajouté, d'avoir un rayonnement aux niveaux national, arabe et international.

Ce grand édifice culturel sera réalisé dans l'un des jardins publics de Rabat, sur une superficie de 53.978 m², dont une surface couverte de 18.250 m². Sa réalisation nécessitera un budget de 150 millions de dirhams, financé par le Fonds Hassan II pour le développement économique et social. La Bibliothèque Nationale comprendra des espaces pour les livres, l'image, le son et les documents numérisés ainsi que des magasins de conservation.

Mieux vaut tard que jamais, certes. Mais il faut quand même noter que ce n'est que 47 ans après l'indépendance que le Maroc a pu se doter d'une bibliothèque nationale digne de ce nom et de son histoire millénaire. □

IN

Le Premier ministre palestinien, Mahmoud Abbas Abou Mazen, à Rabat

Le S.O.S de Arafat

Le Premier ministre palestinien, Mahmoud Abbas Abou Mazen, a déclaré, le 22 juillet 2003, qu'il se rendrait au Maroc après sa visite à Washington, à la suite d'une demande faite par l'Autorité palestinienne d'une "réunion d'urgence" du comité Al-Qods. En effet, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a demandé au Roi Mohammed VI une "réunion d'urgence" du Comité Al-Qods, a déclaré à la presse M. Abbas, après un entretien au Caire avec le secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa.

Lors de son déplacement à Rabat, M. Abbas sera accompagné du chef du Conseil législatif palestinien, Abou Alla, et de Muhammad Dahlan, responsable de la Sécurité. Ces derniers suivront Abou

Mazen aux Etats-Unis, avec les responsables de l'information et des finances, Nabil Amar et Salem Fayed..

Il faut rappeler que c'est le Roi du Maroc qui préside le Comité Al Qods, depuis sa création en 1975, pour préserver le caractère islamique de la ville sainte, occupée et annexée par Israël depuis 1967. Il regroupe 15 pays musulmans et l'Autorité palestinienne. Ses réunions se tiennent au niveau des ministres des Affaires étrangères. Il est issu de l'Organisation de la conférence islamique (OCI).

Par ailleurs, le Premier ministre palestinien devait s'entretenir, vendredi 25 juillet, avec le président américain George W. Bush à Washington.

Lors de son premier périple américain en

tant que Premier ministre, M. Abbas exigera de la Maison-Blanche d'exercer des pressions sur Israël pour l'application des clauses de "la feuille de route" et honorer ses engagements dans le processus de paix au Proche-Orient. Il ne manquera pas non plus de soulever avec les responsables américains la question de la libération des prisonniers et détenus palestiniens.

Négociations

Le chef des Services généraux de sécurité Israélienne, Avi Dichter, a annoncé que les autorités israéliennes étaient disposées à relâcher certains Palestiniens après le retour d'Abou Mazen de Washington. De source militaire israé-

lienne, on indique aussi que les Etats-Unis exercent actuellement de lourdes pressions sur Israël afin que son gouvernement accepte de nouvelles concessions en faveur des Palestiniens.

Cela dit, lors de la réunion du mercredi 23 juillet, la majorité des ministres siégeant au sein de la commission pour la libération des détenus palestiniens ont estimé qu'il ne fallait pas libérer des militants du Hamas ou du Jihad islamique. Ces recommandations vont à l'encontre de l'avis émis par le Premier ministre et par le ministre de la Défense, qui sont favorables à l'élargissement de 450 prisonniers palestiniens, dont certains appartiennent au Hamas et au Jihad islamique. □

TC